

Conseil Municipal du vendredi 17 décembre 2021

PRÉSENTS : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Sébastien COUTANSON, Pierre-Antoine DEJOB, Evelyne CHAUX, Ludovic LABOURE, Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON, Delphine LORON TARVARD, Sylviane DONJON.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Maud BATTANDIER

Madame le Maire propose de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- **décision modificative budgétaire**
- **demande de subvention pour le volet roulant de la COOP**

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2021.

✓ *Délibérations suivantes :*

- *Sur une décision modificative du budget d'assainissement*
- *Sur la taxe de séjour*
- *Sur la demande de subvention départementale pour les chaudières des appartements au-dessus de l'école*
- *Sur la demande de subvention départementale pour le mobilier urbain*
- *Pour la demande de subvention du volet roulant de la COOP*
- *Sur la vente du terrain communal de Boisfi*
- *Sur le projet du SIEL*

✓ Délibérations

✓ Sur une décision modificative du budget d'assainissement

Madame le maire explique à l'assemblée municipale qu'il conviendrait d'apporter une modification au budget d'assainissement 2021, les prévisions budgétaires n'étant plus suffisantes :

Dépenses d'assainissement

au compte 621 (personnel communal)	+ 36.22 €
au compte 61523 (entretien)	- 36.22€

Après avoir entendu ses explications, le conseil municipal approuve la décision modificative énoncée ci-dessus à l'unanimité.

✓ Sur la taxe de séjour

Madame le maire explique que, compte tenu de la dissolution du Syndicat d'Initiative au 31 décembre 2021, le produit à percevoir en 2022 par les communes membres de la CCPU au titre de la taxe de séjour 2021, devra être reversé à l'office du tourisme intercommunautaire porté par l'association « Roannais Tourisme » créée en juillet 2021.

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité ce principe.

✓ Sur la demande de subvention départementale pour les chaudières des appartements au-dessus de l'école

Madame le maire propose à l'assemblée municipale de solliciter l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée :

- Changement des chaudières des 3 logements au-dessus de l'école communale
 - montant du devis de l'entreprise ALM Plomberie : **14 837 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide des travaux ci-dessus énoncés et sollicite l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée sur la base du devis précité.

✓ Pour la demande de subvention départementale sur le mobilier Urbain

Madame le maire propose à l'assemblée municipale de solliciter l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité :

- Achat de mobilier urbain : tables, bancs, poubelles et jardinières pour embellir notre commune
 - montant du devis de l'entreprise GOUTORBE Ets: **6 068,04 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide des travaux ci-dessus énoncés et sollicite l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité sur la base du devis précité.

✓ Pour la demande de subvention du volet roulant de la Coop

Madame le maire propose à l'assemblée municipale de solliciter l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité :

- Achat d'un volet roulant alu pour le local la COOP
 - montant du devis de l'entreprise SARL GOUTORBE : **2 079.82 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide des travaux ci-dessus énoncés et sollicite l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité sur la base du devis précité.

✓ Sur la vente du terrain communal de Boisfi

Le conseil municipal ne délibéra pas sur cette vente car le projet de vente de M. et Mme WIJNIA n'est plus d'actualité.

✓ Sur le projet SIEL

Madame le maire explique la rencontre avec le responsable M. Jean-François REYNAUD du service opérationnel du SIEL, qu'une étude a été réalisée sur notre commune.

Dans le respect de l'environnement et pour une réduction des coûts, les ampoules des lampadaires seront rétrofitées en led. Cette opération sera effectuée sur 2 ans.

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité cette décision.

✓ Le déneigement :

Ludovic LABOURE explique qu'il a eu des appels provenant des AEL pour le déneigement de leur parking. Il a fait intervenir le chasse neige dans la matinée.

Madame le maire va se rapprocher du directeur de l'entreprise pour convenir d'une convention entre la commune et son entreprise.

➤ Projet Roannais Tourisme « Escadron de By »

Madame le maire fait savoir qu'une fête médiévale aura lieu au Château d'Urfé du 16 au 24/07/2022, financée par Roannais Tourisme.

Des réunions seront programmées avec Roannais Tourisme et Renaissance d'Urfé pour avoir plus d'informations ; Ingrid et Pierre Antoine DEJOB seront les représentants de la commune.

Une forte organisation est à prévoir sur ces 8 jours. Il faudra faire appel à des bénévoles.

➤ Questions diverses

Madame le maire évoque plusieurs sujets :

- La culture diversifiée avec le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et nos terrains Communaux : à poursuivre pour 2022
- Compte rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes
- Remerciements des différentes associations pour les subventions
- Remerciement de la famille LORON et TRAVARD pour les condoléances reçues suite au décès de Mme THOLLET Marcelle